



Mémoire présenté à

Mme Danielle Dallaire,
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Dans le cadre des
Enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent

Préparé par
le Regroupement des mariculteurs du Québec

Beaumont, mai 2004

« L'aquaculture, et non Internet, représente la possibilité d'investissement la plus prometteuse du XXI^e siècle »

Peter Drucker,
Économiste et lauréat d'un prix Nobel

Le Regroupement des mariculteurs¹ du Québec est un organisme sans but lucratif créé en 2000. Il compte présentement 17 entreprises-membres qui représentent la quasi-totalité de la production maricole québécoise. Les entreprises se répartissent dans trois régions géographiques distinctes soit : la Gaspésie/Bas Saint-Laurent, la Côte-Nord et les Îles-de-la-Madeleine. Le RMQ est, depuis sa création, au centre de l'action. Quatre principaux points définissent son mandat : 1) Assurer la promotion et la défense des intérêts de l'industrie maricole ; 2) Tenir les membres informés de l'évolution du secteur et des dossiers d'intérêt général, notamment par la tenue d'un colloque pour tout le secteur maricole ; 3) Permettre une représentation de l'industrie auprès des instances gouvernementales et des organismes publics et privés ; 4) Développer un climat de discussions et d'échanges touchant les centres d'intérêts des membres et favoriser les prises de positions communes relativement à des dossiers d'intérêt pour l'ensemble du secteur. C'est pourquoi nous nous intéressons grandement au dossier concernant les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent.

Parmi la douzaine d'entreprises maricoles les plus actives au Québec, cinq oeuvrent présentement sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine : deux dans la moule, deux dans le pétoncle et une dans la mye. Malgré leur jeune âge, tout au plus une vingtaine d'années pour la plus âgée, et grâce à leur dynamisme, ces entreprises prennent une place de plus en plus importante dans l'économie locale. En effet, elles contribuent significativement à la création et au maintien de plusieurs emplois et viennent en appui à la pêche commerciale qui vit actuellement, sur l'ensemble du territoire québécois, un déclin au niveau des débarquements. Dans un marché mondial où la demande de produits aquatiques est sans cesse en croissance, il devient de plus en plus prometteur de cultiver la mer.

Tout comme la pêche, lorsqu'elle est gérée adéquatement, la mariculture fait partie des secteurs d'activités à développement durable. À titre d'exemple, prenons les Européens qui produisent des mollusques depuis déjà plusieurs siècles et qui poursuivront vraisemblablement ces activités durant encore de nombreuses années. Au Québec, les producteurs sont tout aussi soucieux des futures générations. Ainsi, ils se sont, entre autres, dotés d'un *Code de bonnes pratiques* et participent aux différents comités de gestion intégrée.

¹ Mariculture désigne l'élevage ou la culture d'organismes aquatiques (poissons, mollusques, crustacés et végétaux aquatiques) pratiqué en milieu marin. Elle nécessite une certaine intervention humaine dans le processus d'élevage afin d'améliorer la production, intervention qui prend différentes formes, telles que l'ensemencement périodique, l'alimentation, la protection contre les prédateurs, etc. Cette intervention doit être effectuée pendant une partie ou tout au long du cycle de vie, et s'inscrit dans un contexte de propriété individuelle ou collective du stock cultivé.

Il est important de comprendre l'influence que nous avons sur le milieu mais aussi l'influence qu'a l'environnement sur les espèces cultivées car celles élevées sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine sont des filtreurs. À l'aide d'organes spécialisés, les filtreurs retiennent, pour se nourrir, des particules microscopiques (plancton) se trouvant dans l'eau. Leur physiologie fait en sorte qu'ils ont la particularité d'accumuler, dans leurs tissus, certains contaminants se trouvant dans l'eau filtrée. C'est pourquoi, la qualité de l'eau dans lequel ils vivent est d'une importance capitale afin qu'ils soient adéquats pour la consommation humaine.

Vu leur localisation probable, les levés sismiques créent surtout une inquiétude chez les producteurs qui ont des élevages à l'extérieur des lagunes, c'est-à-dire ceux qui travaillent sur le pétoncle. Dans ces productions, les pétoncles passent un an de leur vie en suspension dans des capteurs immergés dans la Baie de Plaisance, en pleine mer. Lorsque ces pétoncles sont voués à être ensemencés sur des sites naturels, ils passent neuf mois en lagunes avant d'être replacés dans deux zones, l'une située au sud (Chaîne de la Passe) et l'autre au sud ouest des Îles-de-la-Madeleine (Pointe du Ouest), où ils vont croître durant quatre ans avant d'être récoltés. Les inquiétudes des producteurs sont liées au fait que les ondes sonores sont connues pour détruire le plancton et faire éclater les coquilles de mollusques à proximité de leur point d'émission, mais aussi du fait que les autres impacts de ces ondes sur l'environnement ne sont pas bien connus. Dans cette optique, il faut considérer la fragilité des écosystèmes marins où tous les constituants sont reliés entre eux. Lorsqu'on dérange l'un ou l'autre d'entre eux, c'est sur l'ensemble du système que l'on constate des répercussions.

Les levés sismiques, dans leur finalité, inquiètent toutefois l'ensemble des producteurs puisqu'ils ont nécessairement comme objectif la découverte de pétrole ou de gaz et donc leur exploitation, une étape où les enjeux environnementaux sont de taille. D'importantes préoccupations sont donc soulevées lorsqu'il est question de développer des industries lourdes comme dans le cas présent. D'une part, d'aucune façon, elles ne peuvent être considérées comme étant à développement durable et d'autre part, elles peuvent grandement nuire à l'industrie de la pêche et de la mariculture à cause des dommages pouvant être causés à l'environnement. Les exemples provenant des exploitations qui ont lieu ailleurs dans le monde aident à renforcer nos inquiétudes face à la venue possible de ces industries dont l'exploitation à court terme risque d'engendrer des impacts négatifs à très long terme. Les opérations terrestres font aussi parties des inquiétudes puisqu'un déversement pourrait avoir des conséquences désastreuses sur les lagunes, des milieux semi-fermés, par le ruissellement.

Finalement, nous sommes conscients des enjeux économiques importants de ce dossier et nous souhaitons mettre en lumière l'ensemble des aspects qu'il faut considérer. Il est primordial de tenir compte de tous les facteurs pour prendre une décision éclairée. À ce jour, nous ne croyons pas que les effets bénéfiques soient plus importants que les effets négatifs et il est de notre rôle de soulever ces inquiétudes et de votre rôle de bien les analyser. De plus, suite au dépôt du rapport du BAPE, nous souhaitons que la communauté reste en première ligne pour des consultations ultérieures avant qu'il y ait des prises de décisions dans des dossiers d'exploration et d'exploitation de pétrole et gaz

dans le milieu qui la concerne. Toutefois, si les préoccupations du milieu ne suffisent pas à ralentir la frénésie du développement des ressources pétrolières et gazières dans le Golfe Saint-Laurent, nous souhaiterions que des mesures concrètes et éprouvées soient mises en place afin de limiter les impacts possibles de telles activités sur l'environnement, d'une part en ne permettant pas de fuite ou d'échappement au niveau des activités courantes d'exploitation, et d'autre part, en obligeant la compagnie exploitante à créer un fonds pour dédommager les industries affectées en cas de catastrophe.